

Une question ?



8238-024820-0066-2



Direction eau assainissement - lundi au vendredi
8h30-12h30 et 14h-18h (vendredi 17h)
Nous écrire : direction-eauassainissement@sicoval.fr
Sicoval - 110 rue Marco Polo, 31670 LABEGE
Nous appeler : 05 62 24 29 29
Pour toute urgence en-dehors des horaires d'ouverture :
05 62 24 76 91

SA. HECTARE
45 RUE GARANCE
31670 LABEGE

FACTURE EAU n° 2370232256 du 05/10/2023

Désignation	Quantité	P.U.	HT remisé	T.V.A.	Montant TTC
Pose de compteur d'eau	1,00 U	244,76	244,76	48,95(20,00%)	293,71
			244,76	48,95	293,71
Montant total à payer avant le 29/11/2023					293,71 €

Régler ma facture

- par Internet : Sicoval.fr (Paiement en ligne) en complétant la Réf. Dette : **2023-EA-00-2370232256** ; ou sur Impots.gouv.fr (Id. structure publique : **001084**)
- par TIP : retourner le talon ci-dessous en suivant les indications
- par chèque : à l'ordre du Trésor Public, dans la même enveloppe que le talon ci-dessous, en suivant les indications
- sur place chez un buraliste / partenaire agréé* en espèces (max. 300 €) ou au Trésor Public (carte bancaire acceptée), muni(e) de votre facture (*Impots.gouv.fr/paiement-de-proximité)

Aucun paiement ne sera accepté au Sicoval .

Limite de réclamation : 30 jours après la date de règlement .

En cas de difficulté pour régler la somme demandée, je m'adresse au comptable chargé du recouvrement :
Trésor Public, 11 bd. des genêts, BP 92506, 31325 Castanet Tolosan cedex (tél. : 05 62 71 90 20)

Titre émis et rendu exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, conformément aux dispositions R.2342-4 et R.3342-23 du Code général des collectivités territoriales. Redevance établie conformément aux dispositions de l'article L.2333-76 du même Code, et à la grille tarifaire annuelle votée par délibération (consultable sur Sicoval.fr).

Recours contentieux : sous 2 mois à partir de la réception de la facture, devant le tribunal judiciaire de Toulouse.

Datez, signez et envoyez le TIP dans l'enveloppe jointe dûment affranchie. Ajoutez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé. Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone. Ne pas piler niagrafer ni coller.

Mandat de prélèvement SEPAPonctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à renvoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPAPonctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SA HECTARE
45 RUE GARANCE
31670 LABEGE



TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0310075070000000237023225623

ICS : FR68ZZZ437032

Référence : 4 TM 23 000002370232256 J 105 63

Montant : **293,71 €**

Créancier : SICOVAL

**CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9**

Joindre un relevé d'identité bancaire

507010500233 HECTARE

941133000175 97090000023702322560310074901706

29371



